

ont envoyé un message vous demandant d'intéresser en leur faveur afin de faire revenir sur sa décision le ministre de la Défense nationale. Pourquoi, monsieur le premier ministre, vous qui avez comme moi du sang irlandais dans les veines, ne pas vous intéresser à ces descendants d'Irlandais qui habitent cette région?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur le président, je me demande si mon honorable ami pourrait me donner plus de précisions au sujet de ce message qu'il semble si bien connaître?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur le président, j'allais aussi faire appel au premier ministre. Nous nous préoccupons du sort des hommes dans toutes les parties du monde et pourtant, nous avons ici, à proximité du camp de Valcartier, une situation vraiment injustifiable. Je n'approfondirai pas pour l'instant, sauf pour rappeler ce que le député de Québec-Montmorency a dit cet après-midi: «Tout va bien. J'obtiens les votes et tout le monde est heureux». Comme le premier ministre désire être au courant, je vais résumer les faits pour lui et lui donner aussi mes sources. D'abord, je me reporte à la livraison du 17 février du *Chronicle-Telegraph* de Québec.

Voici une région voisine du Camp Valcartier où habitent depuis des générations 25 familles. Elles ont reçu, ces derniers mois, une mise en demeure formelle; depuis les élections, alors que l'honorable représentant a pu recueillir les voix, il semble certain que ce terrain va être exproprié par le ministre de la Défense nationale. Cet après-midi, le député de Québec-Montmorency déclarait que tout allait bien et que personne n'avait porté plainte. J'ai déjà consigné au compte rendu les opinions de certaines gens impliquées dans ce déménagement. On s'est mis en contact avec le premier ministre. Ces gens ont abandonné leurs tentatives visant à adoucir l'attitude inflexible du ministre de la Défense nationale et du ministre associé et elles ont lancé un appel au premier ministre du Canada pour qu'il examine la situation. Une pétition provenant de Shannon a été adressée au premier ministre. On en a dûment accusé réception. L'une des lettres, selon cet article, celle de M. Joseph Griffin, a eu droit à une réponse, de la part du ministre associé; voici en partie ce qu'elle contient:

...après une «étude des plus minutieuses», le ministre en avait conclu qu'il n'y avait pas d'autre solution pratique que le programme d'expropriation annoncé par le gouvernement.

«Les exercices d'entraînement qui se poursuivront sur le terrain agrandi du camp, a dit le ministre dans sa réponse, exigent une voie d'accès à la région

au nord de Pinky Mountain, à travers ce qu'on pourrait appeler le «Corridor de Shannon».

Cette déclaration a suscité un profond ressentiment dans la région en question.

Aucun fonctionnaire supérieur du ministère de la Défense nationale ne s'est donné la peine d'aller à Shannon pour connaître l'opinion de ceux dont le gouvernement entend exproprier le patrimoine.

On se contente de dire à ces gens: «Allez-vous-en d'ici. Disparaissez. Nous allons vous donner un montant équivalent à la valeur de votre propriété». Le ministre associé semblait laisser entendre aujourd'hui que des mesures avantageuses, de la part du gouvernement, résulteraient de cette initiative; le gouvernement allait dédommager honnêtement ces gens. Ce n'est pas cela qu'ils veulent; ils voudraient rester chez eux. L'article en question dit qu'aucun fonctionnaire supérieur du ministère de la Défense nationale ne s'est donné la peine de connaître l'opinion de ceux dont le gouvernement entend exproprier le patrimoine. Car il s'agit bien d'un patrimoine.

Je vous le demande, monsieur le président, dans quelle autre partie du Canada où on vit depuis des générations, trouverait-on autre chose qu'un profond ressentiment au moment où on ordonne aux gens de quitter la région parce que l'armée a décidé qu'elle allait épargner quelques dollars dans l'application de ce programme et s'emparer de ces 10,000 acres de terrain? Et voici la suite de l'article:

Les habitants de Shannon savent que leur village est voué à la destruction.

J'ai simplement à dire qu'ils ne devraient pas passer par cette expérience. Ils devraient savoir que la responsabilité primordiale du Parlement est de maintenir et de protéger la liberté et les droits des individus. C'est la tâche que nous avons ici à remplir. Et l'article poursuit en ces termes:

Mais ils attendent, les bras croisés et avec des sentiments de résignation, que s'accomplisse leur destin.

Le député de Québec-Montmorency dit: «J'obtiens les votes».

**M. Laflamme:** Je n'ai jamais dit cela.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ce n'est pas une réponse à la question. Encore le 17 février, ces gens se plaignaient énergiquement du traitement qu'ils reçoivent. L'auteur de l'article poursuit:

Ils sont prêts à lutter contre cette violation arrogante et tout à fait injustifiée de leurs droits.

J'emploie leurs mots pour dire que ce qui se passe est incroyable, que ces deux ministres gardent dédaigneusement silence dans cette affaire. Plus loin, monsieur le président, l'auteur déclare:

«L'argent, rétorque un vieux résident de Shannon, que vaut-il? Mon père et avant lui mon grand-